



Le textile agit aussi contre le réchauffement

En réduisant sa consommation d'eau et d'énergie, en relocalisant une partie de sa fabrication ou en mettant en place des mécanismes de recyclage des articles usagés, la filière textile-habillement contribue elle aussi à la lutte contre le réchauffement climatique. Et, au moment où se tient à Paris la Cop21, elle se mobilise pour le faire savoir.



Photo: Robert Harrington/AFIP



L'ÉVÈNEMENT
DE LA SEMAINE

COP 21 Le textile agit aussi contre le RÉCHAUFFEMENT

La filière profite
de la conférence
sur le climat pour
mettre en avant ses
importantes
initiatives en matière
de protection de
l'environnement.

La filière veut faire
entendre sa voix.
Capitale de la mode
en matière de style,
la France entend aussi
montrer qu'elle l'est
en termes de mode
responsable. Jean Sirey / AFP



Le climat a un effet évident sur les ventes de textile-habillement. A l'inverse, le textile-habillement agit sur le climat. Car, la fabrication des matières, celle des fils et tissus, leur ennoblissement, puis leur transformation en vêtements et même leur distribution ont une influence sur l'air que chacun respire et le temps qu'il fait. Les acteurs du secteur en ont pris conscience depuis longtemps, et ils s'efforcent de réduire progressivement l'impact de leurs activités sur l'environnement. Les professionnels français font notamment preuve d'une belle exemplarité – souvent méconnue du grand public – en la matière. Du fait d'une réglementation nationale exigeante, les entreprises hexagonales sont devenues pionnières dans le domaine du développement durable. Elles sont ainsi les seules à avoir expérimenté un affichage environnemental, et sont aussi les premières à s'être donné un organisme collectif pour le recyclage des produits textiles usagés. Les champions français du luxe sont eux aussi extrêmement actifs voire initiateurs en ce domaine, à l'instar du groupe *Kering*, qui établit depuis deux ans un «compte de résultat environnemental» pour chacune de ses marques. Fort de cette avance, le textile-habillement hexagonal a décidé de profiter de la mobilisation médiatique provoquée par la tenue de la Cop21 pour faire mieux connaître ses actions. En organisant les 7 et 8 décembre un événement baptisé «*Changer la mode pour le climat*», qui s'articulera lui-même en trois séquences : un colloque, un défilé de mode et, enfin, l'adoption d'une charte engageant ses signataires à «*habiller le monde sans déshabiller la planète*».

Le textile-habillement français fait entendre sa voix à la Cop 21. La filière profite en effet de la fenêtre médiatique ouverte par la Conférence de Paris sur le climat pour organiser plusieurs actions qui mettent en avant sa réflexion et ses initiatives dans ce domaine. Et notamment un événement baptisé «*Changer la mode pour le climat*». L'objectif précis du sommet planétaire organisé dans la capitale française est, on le sait, de décider de mesures permettant de limiter le réchauffement climatique mondial en dessous de 2 °C d'ici à 2100. Mais, malgré son titre, l'événement organisé par la filière veut élargir le débat au développement durable dans son ensemble. Avec une idée phare : montrer que le textile-habillement français est vertueux en la matière.

Certes, comme le rappellent les organisateurs de la manifestation, «*le secteur du textile-habillement se situe deuxième au rang des activités économiques mondiales après l'industrie du pétrole*». Il est également «*l'un des plus polluants*» et «*est un grand consommateur de matières premières, d'eau et d'énergie*». Il «*contribue en outre aux émissions de gaz à effet de serre*». Mais dans ce paysage globalement négatif, la filière française fait cependant office de très bon élève.

Et elle a bien l'intention de le faire savoir.

«*Ce qui influe directement sur le climat dans l'activité de la filière, ce sont les émissions de gaz à effet de serre*, confirme Emmanuelle Butaud, déléguée générale de l'Union des industries textiles. Or, la France est un très faible émetteur de gaz à effet de serre par rapport à des pays comme la Chine ou les Etats-Unis.» Les activités de la filière textile-habillement ont néanmoins d'autres effets sur l'environnement : pollution de l'eau, utilisation de substances chimiques, gestion des déchets. D'où l'organisation du colloque qui aborde sciemment tous ces aspects. Car, souligne Karine Sfar, déléguée générale de la Fédération de la maille et de la lingerie, «*la filière souhaite montrer qu'il existe un lien entre les divers impacts environnementaux. Par exemple, si on réduit l'utilisation de certaines substances chimiques pour limiter la pollution de l'eau et qu'on en utilise d'autres qui entraînent une plus grande consommation d'énergie, et donc davantage d'émissions de gaz à effet de serre, le résultat environnemental ne sera pas satisfaisant*».

C'était déjà la démarche adoptée lors d'une précédente grand-messe «verte» en France : le Grenelle de l'environnement, organisé en 2007. «*Depuis lors, le*



Les initiatives de la filière restent méconnues du grand public en raison d'un déficit de communication.

principal chantier mené par la filière textile-habillement, avec celui du recyclage, a été celui de l'affichage environnemental, explique Hélène Sarfati-Leduc, conseil en développement durable et coconceptrice et organisatrice du colloque «Changer la mode pour le climat», conçu par Isabelle Quéhé (Universal Love). Le Grenelle a établi la nécessité de fournir au consommateur une information claire et fiable sur l'impact environnemental des biens de consommation qu'il achète. Un groupe de travail s'est alors mis en place pour le textile-habillement. Et la France a ainsi été le seul pays européen à avoir généralisé des expérimentations d'affichage environnemental pour le textile-habillement.»

Mais le caractère obligatoire d'un tel affichage n'a pas été fixé par une loi, comme c'était l'idée initiale du Grenelle. Celui-ci se fera donc plutôt dans le cadre du volontariat, comme préconisé par l'Assemblée nationale dans un bilan de l'expérience. Grand intérêt de cette dernière, les entreprises de la filière, en plus de l'indication sur l'émission de gaz à effet de serre, devront retenir deux autres critères optionnels, la consommation d'eau et la prolifération des végétaux aquatiques dans l'eau. «C'est pour cette raison que les travaux menés en France ont servi de modèle au niveau européen», explique Karine Sfar.

L'affichage environnemental n'est cependant qu'une première illustration de la démarche pionnière de la filière française. «Les entreprises textiles françaises ont réalisé des avancées sur plusieurs plans, fait remarquer Emmanuelle Butaud (Uit). Elles sont ainsi en avance en

termes d'application de la législation Reach (encadrement de l'emploi des substances chimiques). Mais aussi en matière de consommation d'énergie. Près de 85% de l'électricité qu'elles consomment n'émet pas de gaz à effet de serre. En ce qui concerne le recyclage, nous sommes aussi les seuls sur le Vieux continent à avoir mis en place un organisme comme Eco Tlc pour la collecte des déchets textiles et d'habillement.» Enfin, dans le domaine de l'entretien des textiles, «la France est la seule à avoir interdit aux pressings d'utiliser du perchloroéthylène, un solvant toxique», ajoute Emmanuelle Butaud.

Malgré sa longueur d'avance, la filière française souffrirait cependant d'un handicap. Elle ne sait pas bien communiquer sur le sujet. «Ses efforts ne sont pas connus, estime Emmanuelle Butaud. Parce qu'elle ne sait pas faire entendre sa voix. Alors que dans les pays européens du Nord, qui ne sont plus producteurs mais souvent importateurs et distributeurs, des géants comme H&M ou Ikea sont très engagés et communiquent avec virtuosité sur le développement durable. Or, comme nous ne pouvons pas mettre en avant les coûts, il est très important de nous différencier par nos nombreux atouts en termes de compétitivité hors coûts, comme notre avance en matière de préservation de l'environnement.»

Hélène Sarfati-Leduc estime que ce handicap en termes de communication «est dû au fait que nous ne disposons pas de figure emblématique pour plaider cette cause, comme le font Viviane Westwood ou Stella McCartney en Grande-Bretagne». D'où aussi la volonté pour la



filière de faire entendre sa voix les 7 et 8 décembre. «*Il s'agit de montrer que la France, capitale de la mode en matière de goût, l'est également en termes de mode responsable*», souligne-t-elle.

Parmi les dossiers méconnus du grand public figure aussi celui de l'ennoblissement, encore souvent perçu comme le vilain petit canard de la filière en termes de développement durable. Ce qui ne serait plus du tout le cas, affirme Hélène Sarfati-Leduc : «*En raison de la réglementation mise en place de longue date, notamment concernant les stations d'épuration, les ennoblisseurs ont mené à bien des travaux majeurs de protection de l'environnement. Par ailleurs, ceux-ci ont su s'armer pour répondre aux exigences de la réglementation européenne Reach. Aujourd'hui, la profession est bien avancée, alors que la date définitive d'enregistrement fixée par Reach est 2018. On est loin de ce qui peut se passer en aval de la filière, où les questions de respect de l'environnement peuvent être moins bien maîtrisées en raison de la délocalisation et de l'appel à la sous-traitance.*»

Karine Sfar, pour sa part, si elle admet que «*l'ennoblissement a fait beaucoup d'efforts ces dernières années*», estime «*qu'il reste toujours des choses à faire. L'ennoblissement doit poursuivre ses efforts sur la façon d'utiliser moins d'eau ou de recycler cette dernière. Même si, là encore, beaucoup de choses ont déjà été faites*».

«*Parmi les points clés qui restent aujourd'hui à travailler dans la filière en matière d'environnement, et donc d'impact sur le climat, ajoute Karine Sfar, figure notamment la question des matières pre-*



LA SECONDE VIE DU TEXTILE. En créant Eco Tlc, la filière textile française est la première à s'être dotée d'un organisme pour la collecte des déchets textiles. Raphaël de Bengy



KARINE SFAR, FÉDÉRATION DE LA MAILLE ET DE LA LINGERIE. «La mise en place de mesures de développement durable a également des vertus économiques.»



HÉLÈNE SARFATI-LEDUC, CONSEIL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE. «Cela revient moins cher de récupérer la matière première que d'en produire de nouvelles.»

mières. Une matière naturelle comme le coton "conventionnel" nécessite l'utilisation de beaucoup d'eau, d'engrais et de pesticides, même si beaucoup de choses ont été faites pour développer le coton biologique. Les cultures du lin et du chanvre sont par exemple plus écologiques. Quant aux matières synthétiques, elles impliquent l'utilisation de produits chimiques et la consommation d'énergie, mais, en développant des solutions comme l'utilisation de solvants biodégradables et recyclables, elles peuvent tenir la route sur le plan environnemental. Il faut donc aborder ces questions complexes de façon globale.»

Liée à cette question des matières premières intervient aussi celle du recyclage des produits en fin de vie. En 2014, selon *Eco Tlc*, près de 30% de l'équivalent du total vendu des produits finis textiles, linge et chaussures usagés ont été collectés. Ce qui signifie qu'en moyenne, chaque année, un Français donne une chance de seconde vie à 2,6 kilos de produits de ce type. Un pourcentage qui aurait tout intérêt à monter en puissance pour la filière, selon Hélène Sarfati-Leduc.

«H&M s'est ainsi fixé pour objectif l'utilisation à 100% de textiles recyclés et de cotons biologiques à l'horizon 2020, remarque-t-elle. Ils ont mis en œuvre de façon très intelligente une collecte de vêtements, toutes marques confondues, stimulée par un système de bons d'achat. Le

lieu de vente devient ainsi un lieu de collecte. Une démarche intéressante quand on sait que l'un des enjeux actuels est justement la mise en place de filières de collecte. Même si des structures comme le Relais, une entreprise de l'économie sociale et solidaire qui crée beaucoup d'emplois pour le tri des collectes, se développent.»

D'après la spécialiste, l'intérêt est de taille pour les entreprises. «Avec les coûts actuels de l'énergie et ceux des matières premières, la filière s'est rendu compte que cela devenait beaucoup moins cher de récupérer la matière première que d'en produire de nouvelles, note-t-elle. Mais pour cela, il faut utiliser des matières premières dont les fibres pourront être séparées en fin de cycle. Et tout cela doit être envisagé dès la phase de création. Ce qui donne lieu à des innovations en termes d'éco-conception.»

Emmanuelle Butaud (*Uit*) évoque, elle, encore un autre chantier : celui de «l'impact environnemental du transport», un paramètre très important à étudier au sein d'une «filière mondialisée, de la matière première à la confection». L'Ademe donne un exemple parlant, celui du jean : du champ de coton à la boutique, les différents éléments de ce dernier peuvent parcourir jusqu'à 65.000 kilomètres, soit une fois et demie le tour de la Terre ! Or, «tous ces transports impliquent une consommation de pétrole et des émissions de gaz à effet de serre qui contribuent au changement climatique». «Cela peut amener à entrer dans une démarche de relocalisation ou, à tout le moins, de rapprochement des bassins de consommation et des bassins de production. Sans aller jusqu'à tout faire en France, bien sûr, mais, si on fait tisser en Italie, il peut être plus judicieux de trouver un confectionneur en zone Euromed qu'en Asie», observe Emmanuelle Butaud.

Autant de chantiers qui ne doivent pas être perçus négativement par les acteurs de la profession, assurent les représentants des organisations professionnelles. «Il est important de voir que la mise en place de mesures de développement durable a également des vertus économiques, car diminuer la consommation d'énergie et d'eau aura évidemment des conséquences positives sur les factures des entreprises», fait valoir Karine Sfar. «Nous faisons le constat que, s'il y a encore des problèmes à régler dans la filière, il y a aussi des solutions à partager», relève pour sa part Hélène Sarfati-Leduc.

SOPHIE BOUHIER DE L'ECLUSE ●